

Le Mali.fr

[Actualités](#) ▶ [Societe](#) ▶ [Actualités](#) ▶ Sur les traces des enfants maliens disparus en France

Sur les traces des enfants maliens disparus en France



Go

We

Adoption Agencies?

All info about Adoption Agency? Adoption Agency and much more!

www.adoption-agency.com

Surpin Ausene, Satellite

31 avenue de la république Paris +33 1 53 36 75 75 métro Parmentier

www.surpin.com

Femmes Musulmanes

Rencontrez des Femmes Musulmanes à la recherche de l'âme soeur!

www.Muslima.com

Chaussons Barry Comfort

Chaussons hommes, femmes et enfants -30 % sur de nombreux articles

www.barry-comfort.com

Annonces Google

Une mère en détresse réclame ses jumeaux - Après notre article intitulé « Sur les traces des enfants maliens en France », l'Aube poursuit ses investigations sur les enfants supposés portés disparus en Hexagone. Cette fois, nous ferons des révélations sur le cas de deux jumeaux -Lassana et Awa- qui selon leur maman Madame Guindo Goundo Keïta, n'ont pas donné signe de vie, depuis plus de douze ans.

Partis en France à l'âge de cinq ans, Lassana et Awa étaient pourtant heureux et pleins de vie jusqu'au jour où leur maman a rencontré l'ONG française « Rayon de soleil », par l'entremise d'une de ses camarades. Dans la première partie de notre enquête, (voir l'AUBE n° 13 du jeudi 1er novembre 2007) nous évoquions le cas des cinq Frères Keïta de la famille de Abdoul Wahab Keïta (décédé), où Mme Boudault Danielle, représentante de « Rayon soleil » au moment des faits, était désignée comme principale accusée. Accusation au demeurant fondée sur les témoignages émanant des familles concernées par des cas de disparition portés à notre connaissance.

Madame Guindo Goundo Keïta, désigne elle aussi, la même dame Madame Boudault Danielle, comme responsable du départ en France, de ses deux enfants. Même si elle reconnaît avoir donné son accord pour cela. Mais quand Mme Guindo relate la façon dont ses enfants sont partis en France, c'est avec des larmes. « Le jour où mes enfants ont été pris à notre domicile au Badialan, je n'étais pas présente. J'étais allée faire des courses en ville. Et, c'est à mon retour que j'ai su qu'ils ont été emmenés au siège de « Rayon soleil » sis à l'Hippodrome par Bourama Diakité, chauffeur de Mme B. Danielle. Aussitôt, j'ai sauté dans un véhicule pour aller voir mes enfants.

Mais avant d'aller au siège, l'on m'avait appris que le chauffeur était venu prendre les enfants et qu'il aurait demandé de se faire remettre les extraits de naissance des jumeaux. Et cela avait été fait. Mais lorsque je suis arrivée au siège de « Rayon soleil », j'ai proposé à Madame Boudault de me remettre les originaux des deux extraits de naissance de mes enfants contre les copies certifiées que j'avais pris soin d'apporter avec moi. Ensuite, poursuit mme Guindo G. Keïta, la responsable de « Rayon soleil » ne m'avait donné aucun document avant d'envoyer mes enfants en France. Toutefois, je recevais des photos de mes deux enfants pendant les premières années qui ont suivi leur départ.

Annonces

- [Antara Ma](#)
- [Mali Weat](#)
- [Obésité Ei](#)
- [Formation](#)
- [Mali Hotel](#)

VOS COM

[Le Mali étr](#)

Faut saisir

Blé: Une n

très bonne

[Fondation](#)

saïd va en

["La situati](#)

C'est ça le

["La situati](#)

c'est ça m

[Modibo Sic](#)

Bien dit ur

["La situati](#)

C EST QUI

[Football: T](#)

chui sénéç

[Mali-Togo:](#)

Le Mali a t

[CAN 2008.](#)

Monsieur l

[Mali-Togo:](#)

me cago e

[Case Sang](#)

le mali va

[Case Sang](#)

sisi on t'ai

[La France](#)

On s'en fo

[Football: T](#)

1-0 pour l

Annonces C

Et, c'est Bourama Diakité, le chauffeur de Mme Boudault, resté à Bamako après le retour définitif de sa patronne, qui me portait les courriers à la maison et les photos aussi. »

De l'avis de Mme Guindo, ses courriers venaient toujours sans aucune mention concernant la ou les adresses de mes enfants ni celles des familles les ayant adoptés. D'autres mères en dehors de la dame Goundo Keita, seraient également dans un état de détresse morale et affective assez profond. Stress causé par le fait qu'elles voient s'amenuiser chaque instant l'espoir de revoir un jour leurs enfants. Parmi ces mères désespérées, figurent Madame Salimata (Koulouba), l'épouse du défunt Abdel Wahab Keita, à Babiagougou, Mme Rokia (Niamakoro) et bien d'autres encore, selon nos sources.

Sous la pression des mères à la recherche de leurs enfants amenés en hexagone par l'Ong « Rayon Soleil », Bourama Diakité se sent excédé. « ...Je ne m'explique pas du tout l'acharnement de toutes ces femmes sur moi. Au « Rayon Soleil », ma fonction se limite à conduire ma patronne et amener sa fille à l'école française de Bamako. Quant aux enfants qui étaient en placement au « Rayon Soleil » je transportais à l'hôpital ceux dont l'état exigeait des soins. Mais j'amenais toujours ceux-là sur l'ordre de Madame Boudault, la patronne qui m'a recruté. Les enfants programmés pour l'adoption en France, subissaient des visites et analyses médicales auprès des centres hospitaliers comme le Point G, Gabriel Touré et l'INRSP, avant leur départ. Ces courses, oui je les faisais. Ensuite je conduisais souvent Mme Boudault vers les tribunaux notamment le tribunal de la commune II et celui de la commune I en vue de faire des documents de justice pour les enfants à adopter en France. Mon rôle à l'Ong « Rayon Soleil » se limitait exclusivement en cela. Rien d'autre ».

Si c'est à cause du fait que les courriers me sont adressés pour que je les ventile ensuite au niveau des familles d'origine des enfants que « Rayon Soleil » a fait adopter en France, alors ces femmes se trompent d'ennemi. Ce n'est pas à moi qu'elles doivent s'en prendre mais plutôt à l'Ong « Rayon Soleil ».

Tractations ambiguës entre parents biologiques et « Rayon Soleil »

Toutes les mères que nous avons contactées dans le cadre de notre enquête sur les enfants adoptés en France par le truchement de « Rayon Soleil » et qui ne donnent plus signe de vie à leurs familles d'origine au Mali, n'ont qu'un mot à la bouche ; ils (les responsables de Rayon Soleil) ont emmené mon enfant en France sans me laisser aucun document d'adoption et ni une adresse de la famille adoptante. Ces mères jurent, la main sur le cœur, qu'elles n'ont pas perçu une once de la part de l'Ong Rayon Soleil. Et lorsqu'on leur pose la question si elles savent faire la différence entre les deux types d'adoption à savoir l'adoption protection et l'adoption filiation, c'est sans détour qu'elles répondent non ! Rien d'étonnant quand on connaît le taux d'analphabète très élevé des femmes au Mali.

Cette situation suscite deux questions : premièrement est-ce que l'ONG « Rayon soleil avait-elle pris la précaution de faire à l'intention des familles d'origine des enfants qu'elle a fait adopter en France, une lecture pédagogique des textes législatifs en matière d'adoption internationale au Mali ? Les autorités administratives ont-elles été suffisamment vigilantes pour éviter aux nombreuses mères victimes aux cœurs déchirés, d'être flouées par l'ONG « Rayon Soleil ?

Des mères flouées par « Rayon soleil »

A en croire Mme Guindo Goundo Keita, elle n'aurait pas été associée aux formalités administratives qui ont abouti à l'adoption de ses jumeaux en France. Et d'autres mères seraient, selon Mme Guindo, dans la même situation.

En effet, quatre autres mères contactées dans le cadre de notre enquête, nous ont déclaré fermement ne pas disposer d'aucun document relatif à l'adoption en France de leurs enfants. Non plus, elles n'auraient pas eu aucun contact avec un juge malien.

Ces déclarations sont d'autant plus étonnantes qu'elles tranchent avec celles faites par l'ex-chauffeur de Mme Boudault Danielle, pointée du doigt par plusieurs mères comme étant la seule responsable de leur détresse morale. Bourama Diakité, l'ex-chauffeur à « Rayon soleil », nous a

[Show La:](#)
Parc de L
en France
spectacle
www.concep

[Guzman](#)
Trademar
Dominica
www.DRLav

[Enseigne](#)
Cours Co
Garantie.
Gratuite F
Maxicours.c

[Parraine:](#)
alternativ
bas un er
votre aide
www.Orphel

[emancip:](#)
[femmes](#)
Douce Ér
Sexuelle
Resultats
LeFigaro.fr/E

révélé en effet que les documents d'adoption faits par sa patronne se faisaient généralement au niveau de deux tribunaux ; à savoir le tribunal de la commune I et celui de la commune II. Jointe au téléphone par notre Rédaction Maître S.M, en service au tribunal de la commune II à l'époque des faits (1990-1991), nous a donné des éclaircissements sur les textes juridiques qui étaient en vigueur sur l'adoption du Mali. Et selon Maître S.M, ces textes ne prévoyaient pas l'adoption –filiation. Seule l'adoption-protection était possible. Et cette forme d'adoption ne faisait nullement obligation aux parents biologiques de se présenter au Tribunal.

Le Mali et d'autres pays, face aux dérives constatées ici et là, en matière d'adoption internationale, ont dû se doter d'un instrument juridique mieux adapté et garantissant au mieux les intérêts de l'enfant adopté et en fixant plus d'obligation pour l'adoptant envers l'enfant. De l'avis de Maître S.M, l'adoptant venait seul par devant le juge, muni d'une simple autorisation signée par les parents et légalisée par une mairie. Il ne s'agissait donc pas d'une procédure compliquée contrairement aux textes en vigueur actuellement au Mali sur l'adoption. A la lumière de ces précisions, l'on comprend tant de facilité qu'avait eu « Rayon soleil » pour faire adopter autant d'enfants maliens sous le régime adoption-protection. Mais pourquoi alors certaines mères sont-elle restées plusieurs années, sans avoir des nouvelles de leurs enfants adoptés en France par le truchement de Madame Boudault Danielle, au nom de « Rayon soleil » ?

Pour quelles raisons Madame Boudault ne révèle-t-elle pas les adresses des familles adoptantes des enfants maliens surtout quand on sait que ces enfants n'avaient pas fait l'objet d'adoption –filiation (qui annule chez les parents biologiques tout droit de paternité sur l'enfant adopté) ? Madame Guindo Goundo Keïta exige que Mme B. Danielle lui révèle l'adresse de la famille auprès de laquelle elle a fait adopter Lassana et Awa qui ont fêté le 28 octobre 2007, leur 22è anniversaire. Les jumeaux Lassana et Awa sont-ils séparés, communiquent-ils ? Autant de questions que se pose la mère des jumeaux depuis bien longtemps.

Madame Boudault Danielle ou à défaut, la Direction de « Rayon soleil » au 8 bis, Rue Martel (Paris 10è arrondissement) pourra-t-elle soulager le cœur meurtri de Goundo Keïta en lui donnant enfin des nouvelles de ses enfants ?

Alpha K. Diakité

L'Aube du 5 novembre 2007

Commentaires (0)

 [RSS feed Comments](#)

 [Affichez les commentaires](#)

Ecrivez un commentaire

 [Ajoutez un commentaire](#)

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

[RETOUR]

[Adoption Family Network](#)

Website exclusively for Adoptees, Birth Parents and Adoptive Parents.

[Parrainez un Enfant](#)

Il n'y a pas que l'adoption, là-bas un enfant a besoin de votre aide

Annonces 

[Les mises au net de Hamed Sow et du gouvernement](#)

[Tournoi de l'intégration à Ouaga](#)

Fête de l'artisanat et du tourisme du Mali à Paris
Courage, fuyons !
Hamed Sow, un faux moraliste
Affaire OLAF: Ahmed Sow s'explique
Betram-SA: Les travailleurs à bout de souffle
Edito: L'Esquive
Humeur: Les bourreaux au chômage
Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
Ahmed Sow va-t-il démissionner pour mieux préparer sa défense ?
Algérie-Mali: "Des relations insuffisantes"
Technologie: L'Afrique décrète la mobilisation des ressources
Gouvernance en Afrique: Un Etat meilleur et plus fort
Sur les traces des enfants maliens disparus en France
CAN 2008: De nouveaux maillots pour les aigles
Affaire Hamed Sow: Les auteurs de la cabale démasqués
La volonté confirmée du dialogue
Internes: Le mot d'ordre de grève levé
Mali-Togo: Une obligation de résultat pour les nôtres

Copyright © 2006 - 2007 Mali Actualités, Informations : politique, économie, forum, annuaire. **Tous droits réservés**